

PROTOCOLE SANITAIRE COVID19

A COMPTER DU 11 MAI 2020

SALLE DE CODE

- 11 personnes maximum dans la salle de code
- Port du masque obligatoire
- Gel hydro alcoolique à disposition
- Nettoyage désinfectant avant chaque séance (chaises, boitiers, poignées de portes)
- Distanciation obligatoire de 1 mètre (ne pas déplacer les chaises)
- Ne pas sortir de la salle de code avant la fin du cours complet.
- A la fin du cours, respecter la distanciation lors du passage de boitier

Informations COVID19 :

Si vous présentez des symptômes du COVID19 tels que toux, éternuements, maux de gorges, état grippal, fièvre... restez chez vous limitez vos contacts et déplacements et contactez votre médecin traitant.

La direction